



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

A 104

Question écrite n° 9334

Texte de la question

M. Axel Poniatowski attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les nuisances sonores subies par les riverains de la Francilienne aux abords de la commune de Baillet-en-France. En 2004 ont été mises en place des protections acoustiques. Huit années après leur installation, les merlots ne remplissent plus leur rôle. Initialement placés à quatre mètres de hauteur, ils s'affaissent et ne sont plus aujourd'hui qu'à deux mètres de hauteur. Les nuisances sonores causées par cet affaissement sont patentes. Il est d'ailleurs possible aujourd'hui de voir la partie supérieure des camions qui empruntent ce tronçon de la Francilienne, ce qui n'était pas le cas en 2004. Des travaux de réfection de l'actuelle protection phonique sont nécessaires et attendus par la population. Des mesures acoustiques viennent d'être effectuées. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer le résultat de ces mesures, ainsi que le calendrier et la durée des travaux projetés par la direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France (DRIEA), responsable de l'exploitation de la Francilienne.

Texte de la réponse

Après l'affaissement des protections phoniques réalisées sous forme de merlons le long de la Francilienne, sur la commune de Baillet-en-France, la direction des routes d'Île-de-France, gestionnaire de cette voirie, a fait réaliser fin octobre 2012 des mesures acoustiques afin de définir les réparations qu'il convient d'effectuer sur ces protections. L'analyse des résultats de ces mesures est en cours. Parallèlement, la direction des routes étudie les conditions de réalisation des travaux afin de minimiser la gêne pour les riverains de la Francilienne. La direction des routes d'Île-de-France tiendra notamment informés les élus concernés des conclusions de cette étude et des suites qui pourraient y être données.

Données clés

Auteur : [M. Axel Poniatowski](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9334

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6237

Réponse publiée au JO le : [9 avril 2013](#), page 3964